ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 et 21 JUIN 1981

CIRCONSCRITPION DE SARTENE

UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ

Chers Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Investis par l'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ, nous venons solliciter de vos suffrages l' honneur de représenter la Circonscription de SARTENE.

Après les élections présidentielles, qui ont traduit la volonté de changement du peuple français, nous voilà de nouveau placés devant un choix fondamental. Il en dépendra soit le maintien d'une société de liberté, de justice, de progrès et de responsabilité, soit l'acceptation de la contrainte, de la bureaucratie avec le risque d'aventure économique que pourrait entrainer l'application de doctrines collectivistes.

En présence d'un tel enjeu, notre engagement est clair :

Au plan National, approuvant les principes et les objectifs de l'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ, nous voulons :

– défendre les institutions de la Vème République.

– préserver l'indépendance de notre pays grâce à une défense nationale moderne et efficace.

– garantir aux français leurs libertés, toutes les leurs libertés et leur sécurité.

– augmenter nos richesses nationales et réduire le chômage par une croissance économique vigoureuse, ce qui implique une réduction du train de vie de l'Etat, des dépenses improductives et des charges qui pèsent sur les entreprises.

– donner à la justice sociale et à la solidarité une dimension nouvelle par la réduction des inégalités, une plus juste répartition du revenu national, la revalorisation des prestations familiales, des aides aux personnes âgées et aux handicapés.

– assurer à tous les français, et notamment aux jeunes, le droit au travail.

– améliorer le revenu des agriculteurs.

– régler définitivement l'indemnisation des rapatriés.

Au Plan Régional, nos objectifs essentiels demeurent :

– la croissance rapide du revenu insulaire.

– son rééquilibrage au profit de l'Intérieur.

– la création d'emplois pour les jeunes.

– la protection de notre patrimoine naturel.

– la sauvegarde de notre identité culturelle.

En dépit de certains retards, il nous faut constater que l'effort de solidarité nationale s'est traduit par des réalisations importantes dans le domaine des infrastructures hydrauliques, portuaires, aéroportuaires et routières.

L'Université de CORTE devient une réalité ; la Formation Professionnelle a reçu une impulsion nouvelle ; le Plan d'équipement de l'enseignement secondaire prévoyant la création de nouveaux lycées est en marche ; la flotte marchande a été modernisée, etc. . .

Cependant, il nous faut poursuivre inlassablement notre action en vue d'obtenir :

– une amélioration des transports maritimes car les résultats ne sont pas encore à la mesure des aides consenties et la tarification «marchandises» reste inadaptée.

– les transports aériens, sujet trop fréquent d'irritation par l'insuffisance des capacités et le choix des horaires, demeurent un handicap pour notre économie et une charge trop lourde pour les budgets des ménages corses.

L'abaissement des tarifs est indispensable.

Il nous faut rééquilibrer notre économie par le développement du secteur artisanal et industriel, ce qui suppose une réforme des aides, du crédit et de la fiscalité.

A cet effet, les études engagées doivent être menées rapidement à leur terme.

Il nous faut poursuivre et accentuer notre action au profit de l'Intérieur par le désenclavement, la rénovation rurale, le soutien aux activités agricoles traditionnelles (élevage, oléiculture, etc. . .) à l'artisanat et à l'hôtellerie familiale.

Maintenir une vigilance accrue sur les grands dossiers agricoles devant la menace que constitue pour notre viticulture, notre oléiculture et notre agrumiculture, la perspective d'élargissement du Marché Commun.

Sans vouloir aborder l'ensemble de nos problèmes régionaux, il nous faut toutefois rappeler notre ferme opposition au schéma d'aménagement du littoral tel qu'il nous avait été soumis en 1980. Nous demeurons résolus à maintenir deux principes fondamentaux :

- il est possible de conserver notre patrimoine sans aboutir à un gel arbitraire du littoral, et à une spoliation que nos compatriotes ne supporteraient pas et qui serait préjudiciable à notre économie.

- l'aménagement du littoral doit demeurer l'affaire des collectivités et notamment des Communes.

Cela nous conduit à affirmer que l'effort de décentralisation et de déconcentration doit être poursuivi. Nous estimons que la réforme régionale ne doit connaître de limites que le maintien de la solidarité nationale et la préservation de l'Unité Nationale. Elle doit aboutir à l'élection du Conseil Régional au suffrage universel direct et à d'importants transferts de compétence et de moyens de l'Etat sur les régions.

Pour l'Arrondissement de SARTENE au sujet duquel nous avons les responsabilités les plus intimes, notre action s'est inspirée, comme ailleurs, de deux principes parallèles : le développement économique et la formation des hommes, seuls susceptibles, par leur complémentarité, de réduire le chômage et d'offrir des emplois aux jeunes.

Qu'il nous soit permis de citer le choix de SARTENE pour le lycée Agricole, la modernisation du Lycée Clémenceau, la création du Centre de Formation Agricole de SARTENE, le lycée Polyvalent de PORTO-VECCHIO, projets auxquels nous avons apporté notre contribution à différents niveaux.

Nous entendons poursuivre notre action en vue du désenclavement de l'Intérieur. Un effort très important est entrepris. Il s'étale sous nos yeux. Mais il est encore insuffisant. Il s'agit de l'intensifier et de l'accélérer, notamment pour la Nationale 196 sur BONIFACIO, l'ALTA ROCCA et OLIVESE.

Dans les secteurs en expansion du littoral, les investissements publics devraient permettre l'achèvement des projets entrepris ou programmes (ports de plaisance de PROPRIANO, FIGARI, BONIFACIO, PORTO–VECCHIO, SOLENZARA – zones industrielles de PROPRIANO, SARTENE, PORTO-VECCHIO).

La politique d'aménagement hydraulique des différents bassins versants (TARAVO, RIZZANESE, ORTOLO, SUD EST) sera intensifiée pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation avec le concours de la SOMIVAC.

L'action de diversification et de reconversion de notre agriculture sera accrue ainsi que l'aide au développement de l'Intérieur (rénovation rurale en montagne, hôtellerie artisanale, archéólogie).

Nous avons exposé brièvement nos orientations au Plan National ainsi que nos principales solutions aux problèmes de la Région, du Département et de l'Arrondissement.

Pour atteindre ces objectifs, il faut rétablir dans notre île un climat d'apaisement et de fraternité auquel aspire l'immense majorité de la population. Il va sans dire que nous y contribuerons de tout coeur.

C'est dans ces conditions que nous pourrons mettre en valeur notre incomparable potentiel agricole et touristique, et procurer des emplois aux jeunes justement soucieux de vivre au pays.

Profondément attachés à notre Ile Natale et à l'Unité Nationale, fiers d'être Corses et d'être Français, nous avons la volonté de répondre à votre confiance.

Docteur Jean-Paul de Rocca-Serra

Député Sortant
Maire de Porto-Vecchio
Président du Conseil Général de la Corse du Sud
Président du Conseil Régional de Corse Sortant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme

Remplaçant éventuel : **JACQUES ANTOINE MATTEACCIOLI**

Inspecteur des Impôts au Ministère des Finances